

SOLID OXY-BRITE LIQUID PREMIX

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit SOLID OXY-BRITE LIQUID PREMIX

Autres moyens

d'identification

sans objet

Utilisation recommandée Intermédiaire

Restrictions conseillées pour

l'utilisation

Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

Information sur la dilution du

produit

Produit vendu prêt à être utilisé

Société Ecolab Inc.

370 N. Wabasha Street

St. Paul, Minnesota USA 55102

1-800-352-5326

d'urgence

Numéro de téléphone d'appel : 1-800-328-0026 (US/Canada), 1-651-222-5352 (outside US)

Date d'émission 07/15/2014

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH

Toxicité aiguë (Oral(e)) : Catégorie 4 Irritation de la peau : Catégorie 2 Dommages occulaires : Catégorie 1

araves

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger





Mention d'avertissement : Danger

: Nocif en cas d'ingestion. Déclarations sur les risques

Provoque une irritation cutanée.

Provoque des lésions oculaires graves.

Déclarations sur la sécurité : Prévention:

> Se laver à fond la peau après avoir manipulé. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Porter un équipement de protection des yeux/ du visage. Porter des gants de protection.

Intervention:

EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer la bouche. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. Enlever les

916793-01 1/9

SOLID OXY-BRITE LIQUID PREMIX

vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Elimination:

Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination

des déchets agréée.

Autres dangers : Aucun à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance pure/mélange Mélange

Nom Chimique No. CAS Concentration (%)

alcool gras éthoxylé > 5 OE 68551-12-2 60 - 100 polyéthylèneglycol 25322-68-3 10 - 30

SECTION 4. PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les

yeux

Rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau, aussi sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Faire immédiatement appel à une

assistance médicale.

En cas de contact avec la

peau

: Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Employez si possible un savon doux. Faire appel à une assistance médicale si de l'irritation se développe et persiste.

: Rincer la bouche. Faire appel à une assistance médicale si des En cas d'ingestion

symptômes apparaissent.

En cas d'inhalation : Déplacer à l'air frais Traiter de façon symptomatique. Faire appel à

une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

Protection pour les

secouristes

: Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour

l'équipement de protection individuelle particulier.

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

Voir Information toxicologique (section 11)

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à

l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction

inadéquats

: Aucun à notre connaissance.

la lutte contre l'incendie

Dangers spécifiques pendant : Non inflammable ou combustible.

Produits de combustion

dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre

les substances suivantes:

Oxydes de carbone oxydes d'azote (NOx) oxydes de soufre Oxydes de phosphore

Équipement de protection : Utiliser un équipement de protection personnelle.

916793-01 2/9

SOLID OXY-BRITE LIQUID PREMIX

spécial pour les pompiers

Méthodes spécifiques d'extinction

: Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

SECTION 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: Assurer une ventilation adéquate. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux. Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils de protection respiratoire agréés appropriés. S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié seulement. Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.

Déversements - Précautions pour la protection de l'environnement

: Ne pas laisser entrer en contact avec le sol et les eaux de surface ou souterraines.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

: Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (ie. sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un contenant pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir le chapitre 13). Éliminer les traces avec de l'eau. Pour les déversement majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas ingérer. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Conditions de stockage sures : Tenir hors de portée des enfants. Conserver dans des récipients

étiquetés appropriés

Température d'entreposage : 0°C à 50°C

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type d'exposition	Concentration admissible	Base
Polyethylene Glycol	25322-68-3	TWA	10 mg/m3	WEEL

Mesures d'ordre technique

: Système d'aspiration efficace. Maintenir les concentrations dans l'air au-dessous des standards d'exposition professionnelle.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité

Écran facial

Protection des mains : Porter les équipements de protection individuelle suivants:

916793-01 3/9

SOLID OXY-BRITE LIQUID PREMIX

Gants de type standard

Les gants doivent être éliminés et remplacés s'il y a apparence de dégradation ou s'ils semblent avoir été percés par les preoduits

chimiques.

: Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier. Protection de la peau

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est

normalement nécessaire.

: A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux Mesures d'hygiène

> consignes de sécurité. Se laver à fond la figure, les mains et la peau exposée après avoir manipulé. Fournir des installations adéquates pour rincer ou lavage des yeux et le corps en cas de contact ou

danger d'éclaboussure.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide

Couleur clair, incolore Odeur : savonneuse

pΗ : 100 % Point d'éclair : sans objet

Seuil de l'odeur : donnée non disponible Point de fusion/congélation : donnée non disponible

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition

: > 100 °C

Taux d'évaporation : donnée non disponible Inflammabilité (solide, gaz) : donnée non disponible Limite d'explosivité,

supérieure

: donnée non disponible

Limite d'explosivité,

inférieure

: donnée non disponible

Pression de vapeur : donnée non disponible Densité de vapeur relative : donnée non disponible

Densité relative : 0.99 - 1.03

Solubilité dans l'eau : donnée non disponible Solubilité dans d'autres : donnée non disponible

solvants

: donnée non disponible

Coefficient de partage (noctanol/eau)

: donnée non disponible

Température d'autoinflammation

Décomposition thermique : donnée non disponible Viscosité, cinématique : donnée non disponible Propriétés explosives donnée non disponible

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.

916793-01 4/9

SOLID OXY-BRITE LIQUID PREMIX

Masse moléculaire : donnée non disponible COV (composés organiques : donnée non disponible

volatils)

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions

dangereuses

: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales

d'utilisation.

Conditions à éviter : Aucun à notre connaissance.

Produits incompatibles : Aucun à notre connaissance.

Produits de décomposition

dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre

les substances suivantes:

Oxydes de carbone oxydes d'azote (NOx) oxydes de soufre Oxydes de phosphore

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition

: Inhalation, Contact avec les yeux, Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé

Yeux : Provoque des lésions oculaires graves.

Peau : Provoque une irritation de la peau.

Ingestion : Nocif en cas d'ingestion.

Inhalation : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Exposition chronique : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Évaluation de l'exposition humaine

Contact avec les yeux : Rougeur, Douleur, Corrosion

Contact avec la peau : Rougeur, Irritation

Ingestion : Pas d'information disponible.

Inhalation : Aucun symptôme connu ou prévu.

Toxicité

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : 1,540 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : donnée non disponible Toxicité épidermique aiguë : donnée non disponible

916793-01 5 / 9

SOLID OXY-BRITE LIQUID PREMIX

Corrosion et/ou irritation de la : donnée non disponible

peau

Lésion/irritation grave des

yeux

: donnée non disponible

Sensibilisation cutanée et

respiratoire

: donnée non disponible

Cancérogénicité

: donnée non disponible Effets sur la reproduction : donnée non disponible Mutagénécité de la cellule : donnée non disponible

germinale

Tératogénicité : donnée non disponible STOT - exposition unique : donnée non disponible STOT - exposition répétée : donnée non disponible Toxicité par aspiration : donnée non disponible

Composants

Toxicité épidermique aiguë : alcool gras éthoxylé > 5 OE

DL50 lapin: > 2,000 mg/kg

polyéthylèneglycol

DL50 lapin: 20,000 mg/kg

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Effets sur l'environnement : Toxique pour les organismes aquatiques.

Produit

Toxicité pour les poissons : donnée non disponible : donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés

aquatiques

Toxicité pour les algues : donnée non disponible

Composants

Toxicité pour les poissons : alcool gras éthoxylé > 5 OE

96 h CL50 Poissons: 1.5 mg/l

polyéthylèneglycol

96 h CL50 Poissons: > 1,000 mg/l

Persistance et dégradabilité

donnée non disponible

Potentiel bioaccumulatif

donnée non disponible

Mobilité dans le sol

donnée non disponible

916793-01 6/9

SOLID OXY-BRITE LIQUID PREMIX

Autres effets néfastes

donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou

le sol. Lorsque c'est possible, le recyclage est préférable a l'élimination ou à l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément à la réglementation locale. Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le traitement des

déchets.

Considérations relatives à

l'élimination

: Éliminer comme produit non utilisé. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients

vides.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

L'affréteur/consignataire/expéditeur est responsable de s'assurer que l'empaquetage, l'étiquetage, et les marques d'expédition sont en conformité avec le mode de transport choisi.

Transport terrestre (DOT)

Marchandise non dangereuse

Transport maritime (IMDG/IMO)

Marchandise non dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know

CERCLA Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous CERCLA.

Substances extrêmement dangereuses sous SARA 304 Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous 304 EHS RQ.

SARA 311/312 Dangers : Risque aigu pour la santé

SARA 302 : SARA 302: Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis

aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

SARA 313 : SARA 313: Cette matière ne contient aucun composé chimique avec

un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une

déclaration est nécessaire.

California Prop 65

Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de Californie comme étant cause de cancer, d'anomalie congénitale, ou de tout autre dommage sur la reproduction

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

1907/2006 (UE) :

916793-01 7 / 9

SOLID OXY-BRITE LIQUID PREMIX

non établi(e)

La Suisse. Substances nouvelles notifiées et communiquées :

En conformité avec les inventaires

Inventaire des États-Unis TSCA :

Dans l'inventaire TSCA

Liste canadienne intérieure des substances (LIS) :

Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne.

Australie Inventaire des substances chimiques (AICS) :

En conformité avec les inventaires

Nouvelle-Zélande. Inventaire des substances chimiques :

En conformité avec les inventaires

Japon. ENCS - substances chimiques existantes et nouvelles inventaire :

non établi(e)

Japon. ISHL - Inventaire des substances chimiques (METI) :

non établi(e)

Corée. Coréenne des produits chimiques inventaire existant (KECI) :

En conformité avec les inventaires

Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS) :

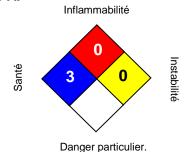
En conformité avec les inventaires

Chine. Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC) :

En conformité avec les inventaires

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA:



HMIS III:



0 = insignifiante, 1 =Léger, 2 = Modéré, 3 = Elevé 4 = Extreme, * = Chronique

Date d'émission : 07/15/2014

Version : 1.0

Préparé par : Regulatory Affairs

INFORMATIONS RÉVISÉES : Les modifications importantes apportées aux informations réglementaires et aux informations de santé sont signalées dans cette révision par un trait dans la marge gauche de la fiche toxicologique.

916793-01 8 / 9

SOLID OXY-BRITE LIQUID PREMIX

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

916793-01 9 / 9